

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 20 avril 1951.-

N° 887 /IMM.

Objet:

Attestation de retour.-



Monsieur le Vice-Gouverneur Général,

J'ai l'honneur de vous communiquer sous ce couvert une demande introduite par Monsieur le Pasteur Brazier et de sa femme par l'entremise du docteur Stanley Smith de la Church Missionary Society.

Me référant à vos lettres n°7515/Just. du 5-12-1947 et 286/Cont du 30 Juillet 1948, je vous serais reconnaissant de vouloir bien me donner votre accord à la délivrance de l'attestation ci-jointe en 2 exemplaires.

Puis-je vous demander au surplus de vouloir bien faire légaliser ce document en vue de son utilisation à l'étranger.

Pour l'Administrateur de Territoire,
L'Administrateur Territorial Assistant,
J.KIRSCH,

Monsieur le Vice-Gouverneur Général
du Congo Belge, Gouverneur
du Ruanda-Urundi

à USUMBURA .-

s/couvert de Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.-